

tion financière, nous constatons que la dépense s'était très matériellement accrue. Ces messieurs ne se laissaient jamais de déclamer contre les prodigalités de l'ancien Cabinet, et de signaler les moyens que l'on pourrait prendre pour diminuer d'une manière très appréciable les dépenses du pays.—comment deux millions de piastres au moins pourraient être annuellement économisées sur le budget,—et cependant nous voyons que les dépenses qu'ils ont encourues dépassent le revenu, dès la première année de leur administration, d'au moins un demi-million de piastres et que la dette nationale s'est accrue de deux millions et demi. Nous constatons donc que ces messieurs, au lieu de s'appliquer activement à réduire les dépenses et à liquider la dette publique, au moyen du système d'économie qu'ils devaient inaugurer et mettre en pratique d'une manière effective,—négocient un emprunt de quinze millions de piastres. C'est à ce propos que l'on nous demande d'exprimer notre satisfaction de ce que cet emprunt ait été placé sur le marché de Londres à des conditions très raisonnables. L'erreur commise par mon honorable ami qui a appuyé la proposition relative à l'adoption de l'Adresse est la suivante : Il a paru croire que cet emprunt fut placé sur le marché de Londres à un intérêt de deux et demi pour cent, que ces obligations furent vendues au pair, et que, conséquemment, le Canada ne paye seulement qu'un intérêt de deux et demi pour cent sur cet emprunt.

L'honorable M. SCOTT: Je n'ai pas dit cela.

L'honorable M. LOUGHEED: Je cite maintenant le discours prononcé par celui qui a appuyé la proposition relative à l'adoption de l'Adresse, qui semble être tombé dans cette erreur.

Les obligations en question réalisèrent, si je me rappelle bien, environ 91½. Elles rapportent à l'acheteur environ deux et trois quart pour cent, de sorte que le Canada ne paye pas deux et demi pour cent sur cette émission d'obligations, mais deux et trois quart pour cent.

L'une des raisons pour lesquelles je blâme le ministre des Finances est celle-ci, c'est que depuis quelque temps avant sa visite à Londres, nos obligations portant trois et demi pour cent ne rapportaient au propri-

étaire que deux et cinq huitièmes pour cent seulement à Londres. A cette date-là les consolidés anglais se vendaient à raison de deux et trois huitièmes, et les obligations des corporations anglaises jouissant d'un bon crédit se plaçaient à deux et demi, et nous constatons qu'une petite colonie comme Ceylan, voyait ses obligations inscrites cotées à deux et trois quarts.

En dépit du fait que nos trois et demi pour cent ne rapportaient seulement aux acheteurs à cette époque là, que deux et cinq huitièmes, nous voyons M. Fielding négocier un emprunt sur lequel nous payons deux et trois huitièmes pour cent.

Maintenant, une différence d'un huitième pour cent sur un emprunt de quinze millions de piastres représentent près de \$18,000 piastres par année, de sorte qu'au lieu de négocier un emprunt à des conditions aussi favorables que l'auraient été 2½ pour 100, nous payons un huitième pour cent additionnel, ou en d'autres termes, \$18,000 par année de plus que nous n'aurions dû le faire.

On m'informe que l'on a conduit les négociations de telle façon qu'il fut impossible d'avoir suffisamment de souscriptions pour couvrir tout l'emprunt, et que si les banquiers canadiens n'avaient pas acheté une partie considérable des obligations, les souscriptions n'auraient pas épuisé l'émission. Cela était dû au fait que l'emprunt avait été placé sur le marché à un moment inopportun, lorsque le prix de l'argent était élevé et que les taux étaient plus fermes pour des raisons que le Gouvernement aurait dû alors connaître. Je ne puis donc pas exprimer la satisfaction qui est apparemment formulée dans l'Adresse au sujet du succès remporté par le ministre des Finances dans sa première mission financière.

Mon honorable ami le secrétaire d'Etat s'est donné beaucoup de peine pour exposer les avantages qui se sont offerts à notre premier ministre lors de sa visite à Londres, à l'occasion des fêtes du jubilé, de faire progresser les négociations relatives aux relations commerciales entre nous et l'Empire.

Mon honorable ami le secrétaire d'Etat s'est donné bien du mal pour trouver quelque bonne raison de nature à satisfaire cette Chambre, et tendant à prouver que le premier ministre devait agir comme il l'a fait; et depuis ce jour à venir jusqu'à présent, le parti libéral s'est toujours efforcé